

Les offres **Multi-Packs**

Offre réservée à toute personne physique majeure, agissant en qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, domiciliée en Guyane.

Description de l'offre

La remise « Multi-Packs » permet de bénéficier d'une remise forfaitaire tous les mois de -2€, -5€ ou -10€ sur le tarif du forfait mobile SFR en fonction du prix du forfait.

Cette remise s'applique pour tout nouveau client souscrivant à une offre SFR BOX (ADSL) compatible avec un forfait SAPE/Carré compatible.

L'ensemble des restrictions respectivement applicables aux offres SFR BOX et forfaits mobiles SAPE/Carrés compatibles demeurent applicables en cas de souscription à l'offre Multi-Packs (consulter directement les Fiches d'Information Standardisée des offres/forfaits compatibles ainsi que les conditions générales de vente de chaque offre).



Forfaits mobiles SAPE/Carrés et offres SFR BOX compatibles

Les forfaits mobiles SAPE/Carrés compatibles

	SAPE 2 Go	Carré 3 Go	Carré 30 Go	Carré 50 Go
Forfaits non compatibles	SANS mobile sans engagement			
Forfaits compatibles	SANS mobile engagement 24 mois			
	AVEC mobile Formule Silver (engagement 24 mois)			
	AVEC mobile Formule Gold (engagement 24 mois)			

Les offres SFR BOX compatibles

Start	Start+	POWER MAX
-------	--------	-----------

Pour plus d'information sur les forfaits mobiles Carrés et les offres SFR BOX : www.sfrcaraibe.fr

Montant de la remise Multi-Packs

- La remise Multi-Packs permet de bénéficier d'une remise mensuelle uniquement sur le prix de son forfait mobile (sous réserve de souscrire l'un des forfaits mobiles et offres SFR BOX (compatibles précités).
- Remise calculée en fonction du forfait mobile SAPE/Carré souscrit par le client.
- Remise applicable sur un seul forfait mobile et une seule offre SFR BOX compatibles (non cumulable avec d'autres promotions en cours, forfaits ou offres, y compris s'il s'agit des offres compatibles précitées).

	SAPE 2 Go	Carré 3 Go	Carré 30 Go	Carré 50 Go
Montant de la remise mensuelle	-2€/mois	-5€/mois	-5€/mois	-10€/mois

**Autres tarifs en cas d'incident de paiement**

En cas d'incident de paiement, le Client sera redevable des frais listés ci-dessous, en sus de ses factures impayées, conformément aux conditions générales de vente des forfaits/ offres mobiles et Internet mobile :

Nature des frais	Coûts
Frais de rejet de prélèvement	10,50€
Frais de rejet de chèque	22,50€
Frais de rejet de carte bancaire	22,00€
Frais de remise en service	7,50€ (limité à 1 facturation maximum / mois calendaire)